



Monsieur le DASEN,

Mesdames et messieurs les membres de la Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail des Landes

En cette rentrée, la huitième depuis l'accession au pouvoir d'Emmanuel Macron, la réunion de notre instance sera une nouvelle fois l'occasion de tirer la sonnette d'alarme.

Après une - trop longue ! - période de flou politique en forme de déni démocratique, les nominations de Mme Genetet (ministre de l'Éducation nationale) et de M. Portier (ministre délégué à la réussite scolaire et l'enseignement professionnel) sont une nouvelle marque de mépris pour la communauté éducative et l'École publique, alors que cette dernière connaît une crise sans précédent.

Le choix de Mme Genetet, sixième ministre de l'Éducation nationale en deux ans et demi, n'est pas de nature à rassurer. Tout porte à croire qu'elle poursuivra quoi qu'il en coûte la mise en œuvre du « Choc des savoirs », dont nous n'avons cessé de dénoncer les effets pervers et l'impact délétère sur les métiers de l'éducation nationale, notamment celui d'enseignant·e et ses conditions d'exercice. La charge de travail combinée à sa complexification, les exigences émotionnelles et les conflits de valeurs qu'induisent cette réforme sont les ingrédients d'un cocktail propice à l'émergence de forts risques psychosociaux.

Notre ministère peut d'ailleurs se targuer d'être le plus grand pourvoyeur en la matière. Quand ce ne sont pas la valse des ministres et de leurs énièmes réformes menées sans concertation préalable qui impactent les conditions de travail des agent·es, c'est la longue mise en place d'applications toujours dysfonctionnelles comme Op@le ou LIEN qui leur porte un coup sévère.

Dans le cadre du débat parlementaire, le gouvernement annonce la suppression de 4 035 postes dont 3 155 au premier degré. Ces suppressions s'ajoutent à celles des deux dernières années, entraînant une dégradation continue des conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Des classes surchargées : le taux d'encadrement se dégrade, les effectifs par classe augmentent, compromettant ainsi la qualité de l'enseignement individualisé.

Des remplacements de plus en plus difficiles, pénalisant les élèves et générant une charge de travail supplémentaire pour les enseignants présents.

Une inclusion compromise : les moyens dédiés à l'inclusion scolaire sont insuffisants, alors même que les besoins augmentent. Dans ces conditions, quelle conséquence pour la santé des personnels.

Une alerte sociale a été déposée.

Face à cette situation alarmante, la FSU appelle l'ensemble des personnels, les parents d'élèves, les élu·es et l'ensemble de la société civile à se mobiliser pour défendre l'école publique. Nous ne pouvons accepter que l'avenir de l'école publique soit sacrifié sur l'autel des économies budgétaires.

De plus, le gouvernement annonce son soutien au passage d'un à trois jours de carence pour les fonctionnaires. Si elle était adoptée, cette mesure serait une attaque majeure des droits des agents. Elle serait aussi la confirmation que ce gouvernement, sous couvert de prétendues contraintes budgétaires, poursuit son objectif de mise à mal de notre modèle social, à travers une nouvelle attaque frontale contre la Fonction publique et ses personnels. Passer de un à trois jours de carence, c'est s'obstiner dans une mesure idéologique qui a mille fois montré ses limites.

Le gouvernement prévoit aussi de soutenir une réduction des conditions d'indemnisation des périodes de maladie, en supprimant le maintien de la rémunération à taux plein les trois premiers mois et en le remplaçant par un taux de 90 %, c'est faire payer toujours plus les agents malades.

La FSU réaffirme sa revendication d'abrogation du jour de carence. La FSU appelle les parlementaires à rejeter l'ensemble de ces mesures régressives et mettra en débat dans le cadre intersyndical l'appel à des mobilisations les plus larges possibles pour y faire échec.

Dans le département, environ 80% des fiches concernent des risques psychosociaux. Nous avons dénoncé une recrudescence marquée dans les RPS de faits graves de violence envers les enseignants ou les AESH de la part d'élèves souvent à besoins particuliers. Nous notons aussi que de nombreuses fiches font état de difficultés relationnelles entre collègues ou avec la hiérarchie. Les réformes à marche forcée, sans concertation, le manque de moyen pour l'école incluse, fragilisent les personnels, accentuent les RPS avec une perte de sens du métier.

Des visites d'écoles de l'agglomération du Marsan, programmées au printemps concernant essentiellement le bâti scolaire et les relations avec l'autorité de tutelle, devraient permettre de répondre à de très nombreuses fiches et d'améliorer les conditions de travail.

Néanmoins, nous tous et toutes aujourd'hui réunis, savons que nos travaux peuvent déboucher sur des améliorations et des réalisations concrètes. Ainsi, nous espérons que le travail mené sur l'ambiance thermique dans les établissements pourra porter ses fruits avec des mises en place de protocole qui permettront de protéger la santé des agents lors d'épisode de fortes chaleurs. Gageons que les travaux programmés cette année par notre formation spécialisée se traduiront positivement dans le quotidien des personnels. C'est en tout cas la volonté qu'en tant que représentantes et représentants FSU des personnels nous entendons réaffirmer.